

Lancement du projet d'éco-pâturage au Centre d'Incendie et de Secours de Courtenay

Samedi 22 mars 2025 à 10 h 00

Le samedi 22 mars 2025 à 10h, le Centre d'Incendie et de Secours (CIS) de Courtenay accueillera cinq moutons en provenance du refuge de La Belle Vie, dans le cadre d'un projet novateur d'éco-pâturage. Ce partenariat entre le CIS et le refuge marquera le début d'une initiative visant à entretenir les espaces verts du site de manière respectueuse de l'environnement, tout en offrant une seconde chance à des animaux en difficulté.

Un événement symbolique et engagé

Les cinq moutons seront installés dans une zone clôturée de 4800 m², où ils contribueront à l'entretien écologique des espaces, tout en étant pris en charge par les Sapeurs-Pompiers du SDIS 45. Ces derniers ont entièrement aménagé l'enclos avec la participation de l'entreprise Rural Master et assureront la surveillance quotidienne des animaux, l'apport d'eau et de foin pendant l'hiver, ainsi que l'entretien de leur abri, tandis que le refuge se chargera des soins vétérinaires et de l'approvisionnement en nourriture.

L'événement se déroulera en présence de :

- M. Marc GAUDET, Président du Conseil d'Administration du SDIS du Loiret ;
- Mme Corinne MELZASSARD, Vice-Présidente du Conseil Départemental ;
- Mme Annagaële Maudrux, maire de Courtenay ;
- M. Martial PINON, adjoint au maire de Chuelles.

Le Refuge de La Belle Vie : un lieu d'accueil et de sensibilisation

Géré par Madame Constant, le Refuge de La Belle Vie a pour mission de recueillir des animaux abandonnés, maltraités, retraités ou errants. Véritable acteur de la protection animale, le refuge assure également une vocation pédagogique en accueillant des groupes scolaires et des centres de vacances pour sensibiliser les jeunes au bien-être animal.

Partenaire des Sapeurs-Pompiers, le refuge contribue également à la formation des équipes Risques Animaliers du SDIS 45, afin d'enrichir leurs compétences en matière de gestion des animaux en situation d'urgence.

Ce projet d'éco-pâturage marque une étape importante dans la collaboration entre les acteurs locaux, tout en offrant une solution respectueuse de l'environnement pour la gestion des espaces verts.